

## Collectivité de VILLECERF

Conseillers afférents au Conseil municipal : 15

Conseillers en exercice : 15

Conseillers qui ont pris part à la délibération : 15 (14 *présents* et 1 *pouvoir*)

Date de la convocation du conseil municipal : 4 décembre 2020

Date d'affichage : 4 décembre 2020

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

*L'an deux mille vingt, le 14 décembre, à 19 h*

*Le conseil municipal de la Commune de Villecerf dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de François DEYSSON, maire.*

**Présents** : Aurélie CADIN, Emmanuel CENDRIER, Charles-Louis de ROYS, François DEYSSON, Franck ÉTANCELIN, Fabien HERREMAN, Jacques ILLIEN, Nadia LEFAY, Mélanie LAMOTTE, Claude LAZARO, Jean-Paul LENFANT, Patrick REBEYROL, Carlos VALERO, Antonio TAPADAS

**Pouvoirs 1 excusés** : Chantal BRIANE donne pouvoir à François DEYSSON,

**Absents** :

**Secrétaire de séance** : Jacques ILLIEN a été élu secrétaire de séance.

## DÉLIBÉRATION 8.8/2020-059

**OBJET : Environnement : Mise en place d'un compostage au cimetière**

**Fabien HERREMAN informe** les élus du conseil municipal que dans la logique de l'approche environnementale, le groupe de travail *environnement* a étudié la capacité de mise en place d'unités de compostage des végétaux au cimetière. *L'objectif étant* :

- ▶ d'impliquer la commune dans la démarche de réduction des déchets en permettant une valorisation des végétaux, in situ, en compost,
- ▶ de démontrer la participation et l'exemplarité de la commune à la démarche générale d'effort sur la réduction des déchets.

**Fabien HERREMAN précise** que

- ▶ Deux bacs à composts seront placés au centre du cimetière afin de permettre aux utilisateurs d'y vider **leurs déchets verts**,
- ▶ **Une table de tri, d'échanges et de récupération** sera installée pour les pots encore utilisables à proximité des bacs d'ordure ménagère,
- ▶ Les services techniques alimenteront ces composteurs en **déchets de tontes et en feuilles humides**,
- ▶ **Les services techniques assureront le brassage du compost** environ trois fois par an,
- ▶ **Les services techniques et la commission fleurissement pourront utiliser ce compost pour les parterres**,
- ▶ **L'élu référent sera Monsieur Patrick Rebeyrol**,
- ▶ Les **bacs à composts** seront offerts par le SMICTOM,
- ▶ Cela induira une **réduction de la taille des bacs d'ordure ménagère** passant de 2 bacs de 770 litres et 1 bac de 660 litres à **3 bacs de 360 litres** permettant, notamment, de limiter les dépôts sauvages.
- ▶ Cette mise en place fera l'objet d'une **évaluation afin de vérifier qu'elle répond aux demandes et besoins des usagers et du service technique**.

**Fabien HERREMAN propose** au conseil municipal de rentrer dans cette dynamique environnementale.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide, à l'unanimité des membres présents et représentés, la proposition de Fabien HERREMAN et l'autorise à solliciter les services du SMICTOM afin de mettre cette solution en place.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus,

Pour extrait certifié conforme, à Villecerf, le 14 décembre 2021,

Le maire, François DEYSSON

Acte rendu exécutoire après publication, le 15 décembre 2021

  
